

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP104 Activités langagières et culture en langues : espag			
Ancien Code	ECRP1B04RP104	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CORP1040		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nathalie ROEKAERTS (roekaerts@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité s'inscrit dans les axes communicationnel et linguistique de la formation. Sa finalité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible; expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
 - 1.5 Développer et entretenir des relations de confiance avec les publics internes et externes dans le respect du protocole et du savoir-vivre professionnel
 - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
 - 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
 - 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
 - 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**
 - 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
 - 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
 - 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale

Acquis d'apprentissage visés

L'objectif de cette UE s'oriente selon les axes suivants: culture, grammaire et lexicologie. Il est attendu de l'étudiant une pratique courante et correcte de la langue cible portant sur des thèmes généraux et professionnels.

A la fin du processus d'apprentissage, l'étudiant sera capable lors d'exercices et/ou examens:

- de restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et/ou en étude autonome dans des phrases simples, complexes et/ou une production écrite;
- de décoder des messages écrits ou oraux simples produits en langues cible;
- de reproduire et de formuler des messages oraux en espagnol en ayant une prononciation et une intonation correctes
- de réexpliquer avec ses mots et / ou de répondre à des questions portant sur des supports écrits et / ou oraux

variés.

- de prononcer et d'accentuer correctement en langue cible.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP1B04RP104A Espagnol

60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP1B04RP104A Espagnol

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Espagnol			
Ancien Code	20_ECRP1B04RP104A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CORP1041		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie ROEKAERTS (roekaerts@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité s'inscrit dans les axes communicationnel et linguistique de la formation. Sa finalité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de la communication en langue cible; expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif de cette AA s'oriente selon les axes suivants: culture, grammaire et lexicologie. Il est attendu de l'étudiant une pratique courante et correcte de la langue cible portant sur des thèmes généraux et professionnels.

À la fin du processus d'apprentissage, l'étudiant sera capable lors d'exercices examens :

- de restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et/ou en étude autonome dans des phrases simples, complexes et / ou une production écrite ;
- de décoder des messages écrits ou oraux simples produits en langue cible ;
- de reproduire et de formuler des messages en espagnol en ayant une prononciation et une intonation correctes
- de réexpliquer avec ses mots et/ou de répondre à des questions portant sur des supports écrits et/ou oraux variés
- de prononcer et d'accentuer correctement en langue cible

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- écriture, oralité, compréhension sur des thématiques d'ordre général et/ou professionnel
- acquisition des structures verbales (présent, passé, futur), grammaticales et lexicales de base sur des thématiques de la vie courante et/ou professionnelle
- culture

Démarches d'apprentissage

- travail des 4 compétences langagières (audition, lecture, écriture, compréhension)
- alternance d'explication théoriques et d'exercices d'application
- travail en autonomie
- jeux de rôles, mises en situation, travaux de groupe
- utilisation du laboratoire de langues et de divers outils en ligne (Kahoot, Flipgrid, etc)

- utilisation des plateformes TEAMS et CONNECTED, en travail autonome ou en classe pour la réalisation d'activités individuelles ou de groupe ==> de façon ponctuelle (et prévue par le professeur), l'étudiant devra avoir accès à un support informatique (ordinateur portable, gsm, tablette...)

- présentations orales diverses

- **prise de note du vocabulaire au soin de l'étudiant**

Dispositifs d'aide à la réussite

Parcours grammatical à réaliser dans le cadre de l'EVC

Evaluations formatives éventuelles

Séances questions / réponses

Sources et références

Liste non exhaustive

Aragonés, L., Palencia, R., & Aragonés, L. (2009). Gramática de uso del español : Teoría y práctica; con solucionario; A1-A2. SM-ELE.

González Blasco, M. L., Rodrigo Somolinos, C., Martín Saráchaga, F., & Verdia Lleó, E. (2015). Socios. 1 : Libro del alumno / Marisa González (Nueva Ed). Difusión.

Miquel, L., & Sans, N. (2002). Rápido, rápido : Curso intensivo de español. [Libro del alumno]. Difusión.

Lloret Ivorra Eva María, Ribas Rosa, Wiener Bibiana, Görrisen Margarita, Häuptle-Barceló Marianne (2021), Nos Vemos Hoy, 1: Curso de Español A1, Difusión

Alvarez Martínez María Angeles, Adeva Merino Sonia, Bueno Perucha Sandra (2020), Curso de Cultura, Español Lengua Extranjera, Anaya.

Prost, G., & Noriega Fernández, A. (2015). Al día. Libro del alumno : Libro del alumno: inicial A2 (Octava edición). Soc. General Española de Libería.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours de l'étudiant

Prise de note du vocabulaire à charge de l'étudiant

Les supports pédagogiques **de base** sont mis à la disposition des étudiants sur connectED au regard de cette UE et ne dispensent pas de prendre note.

Il est de la responsabilité de l'étudiant de veiller à télécharger les documents nécessaires avant chaque séance de cours **dans un format adapté à la bonne organisation des activités pédagogiques**. Il ne sera pas toléré qu'un étudiant partage ses documents avec son voisin.

De façon ponctuelle, il sera demandé aux étudiants d'avoir accès pendant le cours à un support informatique (portable, gsm, tablette...) pour la réalisation d'exercices.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fait en espagnol, toutefois, l'étudiant pourrait être amené à répondre en français.

Pour le Q1, Q2, Q3, toutes les parties de l'examen doivent être présentées (Q1, Q2, travail, examens écrit et oral). Un PR, un PP pour une des parties ou la non-remise du travail équivaut à un PP ou un PR pour l'UE.

La présence, l'implication et la participation active au cours et aux différentes activités pédagogiques seront intégrées à la note finale à travers un coefficient de participation (entre 0,6 et 1,2) tant au Q1 qu'au Q2. Ce coefficient ne sera pas d'application pour le Q3.

Participation obligatoire à la semaine RP

Q1

EXAMEN ECRIT 35%

Q2

EVC 15%

La note de l'EVC est uniquement comptabilisée dans la note année de juin. Elle reprend toutes les activités depuis septembre, y compris la réalisation du parcours grammatical. Les différentes tâches / activités sont pondérées de 1 à 5 en fonction de l'importance du travail à réaliser. Les consignes seront disponibles en regard de chaque tâche / activité dans l'onglet EVC de l'espace Connected du cours

Q2

EXEO 50%

L'examen oral porte sur l'ensemble de thèmes abordés pendant l'année.

Pas d'oral = PP ou PR pour l'AA. -

Q3

EXAMEN ECRIT ET ORAL 100%

L'examen oral se basera sur l'ensemble de thèmes abordés pendant l'année.

Pas d'oral = PP ou PR pour l'AA. -

Au Q3, la matière de l'écrit et de l'oral porte sur la matière de l'année complète. Pas de dispense partielle. Les modalités opérationnelles seront postées sur connectEd au regard de cette UE.

REMARQUE CM

Pour l'EVC un CM ne dispense pas de réaliser la/les tâche(s) demandée(s). Le CM doit être remis à l'école dans les conditions spécifiées dans le RGE et contact doit être pris avec le professeur dans les mêmes délais pour réévaluer le délai de remise du travail / de la présentation orale, dans la mesure du possible. Si ces modalités ne sont pas respectées, la note de 0 sera octroyée au travail concerné.

Absence EVC

Les activités de l'EVC se feront principalement en ligne. En cas d'absence (CM ou ML uniquement) l'activité doit être représentée à une date ultérieure fixée par le professeur.

Plus de 3 activités non-réalisées = la note de l'EVC sera 0/15

Pour les diplômables de janvier : les modalités seront indiquées sur Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	15		
Période d'évaluation	Eve	35	Exe + Exo	50	Exe + Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).